

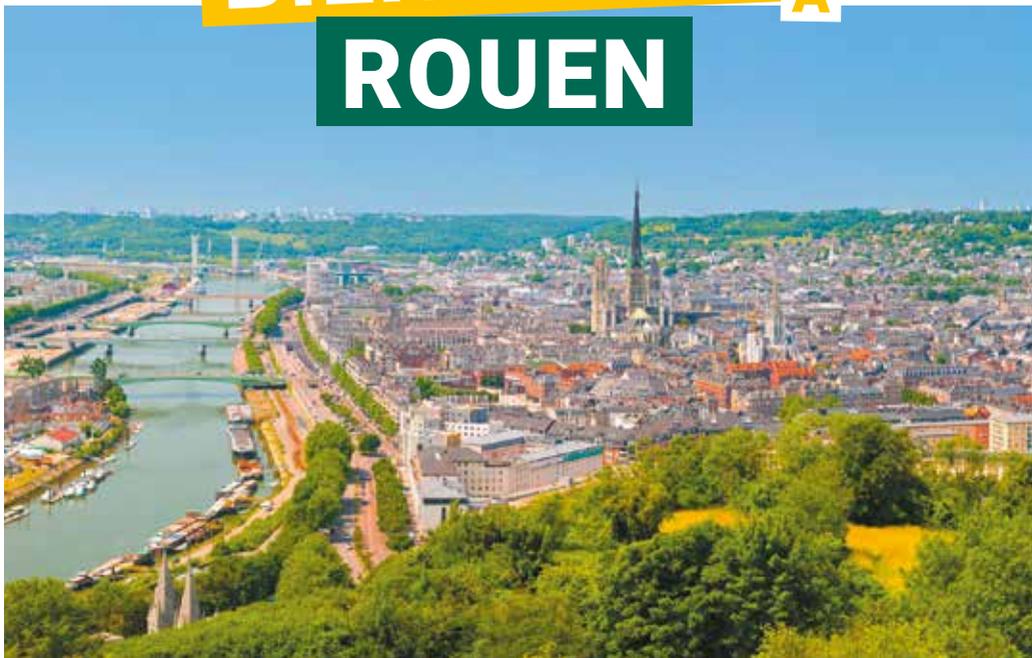


À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Rouen, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À
ROUEN





L'ARRIVÉE À ROUEN /

♦ L'Espace Monde, Guichet unique d'accueil des étudiants internationaux à l'Université

L'Université de Rouen Normandie a créé l'Espace Monde, un espace chaleureux à l'écoute des étudiants internationaux, pour vous aider dans vos démarches et faciliter votre intégration.

De fin août à fin octobre, l'Espace Monde va vous permettre d'effectuer les démarches de titre de séjour (avec la Préfecture) et de finaliser votre inscription administrative à l'Université. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Espace Monde pour ce qui concerne vos demandes CROUS et CAF.

Adresse : Espace Monde, Bâtiment 4 - Espace Michel Serres, rue Thomas Becket, 76130 Mont-Saint-Aignan (tramway : Ligne T1 - Arrêt Campus ou bus : Ligne F2 - Arrêt Place Colbert).

Accueil : de fin août à fin octobre, du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h. Pendant l'année universitaire, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Contact :

- pour les étudiants en mobilité encadrée : mobilite.in@univ-rouen.fr ou 02 35 14 61 29.

- pour les étudiants en mobilité individuelle (non encadrée) : espacemonde@univ-rouen.fr ou 02 35 14 00 26/27.

Pour plus d'informations :

- accédez à l'Espace Monde, les pages dédiées aux étudiants internationaux sur le site de l'Université de Rouen Normandie : <http://formation-ve.univ-rouen.fr> > Vie étudiante > Accueil des étudiants internationaux

- Guide d'accueil de l'étudiant international à partir de la page d'accueil de l'Espace Monde (voir ci-dessus).

♦ L'accueil des doctorants et des chercheurs

À l'Université de Rouen Normandie, les doctorants et les chercheurs étrangers peuvent contacter la Direction des relations internationales.

Adresse : Direction des Relations Internationales et de la Coopération, 24 bis rue Jacques Boutrolle d'Estaimbuc, 76130 Mont-Saint-Aignan.

Contact : 02 35 14 69 10

ou service.international@univ-rouen.fr

Site : <http://recherche.univ-rouen.fr> > Europe et International > Accueil de chercheurs et de doctorants internationaux

♦ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Rouen !

Grâce à l'association **ESN Rouen et au Buddy System**, des étudiants bénévoles peuvent faciliter votre intégration en vous accompagnant dans votre découverte de l'Université et de la ville :

<https://buddysystem.eu/fr/>

<https://www.facebook.com/ESNROUEN>

♦ La médiation

L'Université de Rouen Normandie a mis en place un dispositif de médiation étudiante auprès des étudiants internationaux.

En lien avec l'Espace Monde, les différents services de l'Université et le CROUS, le médiateur contribue à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants internationaux. Il intervient également auprès des services de la Préfecture pour faciliter les démarches de titre de séjour.

Plus d'informations : <http://formation-ve.univ-rouen.fr> > Vie étudiante > Vie associative > Bureau de la vie étudiante

♦ L'accueil dans l'établissement

Selon l'établissement d'accueil, deux services peuvent vous renseigner : le Service des Relations internationales et le Service de la Scolarité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** : <https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements. Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

A l'Université de Rouen Normandie, c'est la Direction des Etudes et du suivi du Parcours des Etudiants qui gère les étudiants étrangers via l'Espace Monde.

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>

Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.





LE LOGEMENT À ROUEN /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

Pour trouver des pistes de logement, consulter par exemple le site du CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) de Normandie qui met à votre disposition des petites annonces, des conseils et des bons plans : <http://www.crijnormandie.fr>

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse de Rouen**, proche du centre-ville.

Adresse : Le Robec, 3 rue du Tour, route de Darnétal, 76000 Rouen.

Contact : 0 2 35 08 18 50.

Site : <https://www.hifrance.org> > Auberge de jeunesse > Rouen

• **Pour d'autres hébergements**, utilisez le moteur de recherche du site (multilingue) de l'Office de tourisme de Rouen :

<https://www.rouentourisme.com> > Menu > Dormir

♦ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) de Normandie (Rouen).

Adresse : 135 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9 à 16h30.

Contact : 02 30 06 02 76.

Site du CROUS de Rouen : <http://www.crous-normandie.fr> > International > Trouver un logement
Site Trouver un logement : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• Les plateformes de logements privés

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes spécialisés, sont disponibles à Rouen. Consultez par exemple :

- <https://www.adele.org/>

- <https://www.immojeune.com/>

- <https://www.location-etudiant.fr/>

- <https://housinganywhere.com>

- le site **Studapart**, une plateforme universitaire

de logements privés à laquelle deux écoles de Rouen sont affiliées : <https://www.studapart.com>

> Rechercher par ville > Rouen

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>



LES DÉPLACEMENTS À ROUEN



Depuis Paris :

- pour rejoindre Rouen, les départs en train se font à la gare Saint-Lazare :

<https://www.oui.sncf/>

Pour aller à la gare Saint-Lazare, prenez une des nombreuses lignes du métro parisien qui desservent la gare (lignes 3, 9, 12, 13 et 14).



- si vous arrivez à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, pour aller à la gare Saint-Lazare, vous pouvez prendre le Roissybus qui vous déposera près de l'Opéra, tout près de la Gare Saint Lazare.

Pour aller à l'Espace Monde du Campus Saint-Aignan, prenez le TEOR (tramway) : Ligne T1 - Arrêt Campus ou le bus : Ligne F2 - Arrêt Place Colbert.



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et métro) d'Astuce, le réseau des transports publics de la Métropole Rouen Normandie :

<https://reseau-astuce.fr/>



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux de Normandie :

<https://www.ter.sncf.com/normandie>

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou

<https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez les sites collaboratifs, comme par exemple

- le site national

<https://www.ter.sncf.com/normandie>

- le site local : <http://www.covoiturage76.net/>



Pour être plus autonome, utilisez les vélos

en location de **Cy'Clic**, le dispositif de la Métropole Rouen Normandie :

<http://cyclic.rouen.fr/>

• D'autres solutions sur le site de Campus France : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil. Dans certains établissements, il existe des services spécialisés.

A l'Université de Rouen Normandie, une Mission pour l'inclusion des étudiants en situation de handicap accueille et veille au bon déroulement des études : <http://formation-ve.univ-rouen.fr> > Vie étudiante > Etudiants en situation de handicap

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

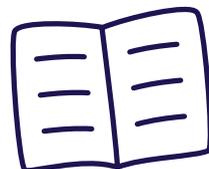
• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>





OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Rouen.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est **quasiment gratuit**, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à l'Université de Rouen Normandie qui dispose d'un Service Santé - Social, implanté sur plusieurs sites.

Adresse : Service santé, Maison de l'Université (1^{er} étage), rue Lavoisier, 76130 Mont-Saint-Aignan.
Accueil : du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h30.
Contact : 02 32 76 92 92.
Site : <http://sante-social.univ-rouen.fr/>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement. La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès

de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<http://ecolesdete.campusfrance.org>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint.**

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

- le **CRIJ (Centre d'Information Jeunesse) de Normandie** propose sur son site des petites annonces et des pistes pour trouver un stage : <https://www.info-jeunes-normandie.fr/page/jobs-alternance-stage/>

- le site **Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr>



LES SORTIES À ROUEN /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement d'accueil.

À l'Université de Rouen Normandie, le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) organise de nombreuses activités : <http://suaps.univ-rouen.fr/>

• La ville de Rouen propose également des activités sportives et ludiques : <https://www.rouentourisme.com> > Menu > Bouger > Sports

PARTICIPER

• Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire, grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour plus d'information, se renseigner :

- dans **votre établissement** (Service de la vie étudiante).

- à l'Université de Rouen qui présente plus de 50 associations étudiantes (dont 5 associations internationales) : <http://formation-ve.univ-rouen.fr>
> Vie étudiante > Vie associative > Les associations étudiantes

- sur le compte Facebook de l'association **ESN Rouen** qui propose des événements culturels et sportifs : <https://www.facebook.com/ESNROUEN>
- sur les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Rouen propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, musées, cinémas, opéras, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<https://www.rouen.fr> > Culture

• Consulter aussi le site de l'Office de tourisme qui propose, pour les étudiants, des **bons plans** et idées de sorties :

<https://www.rouentourisme.com> > recherche > Être étudiant à Rouen > Bons plans et idées de sorties

• À l'Université de Rouen Normandie, la **Maison de l'Université (MDU)**, qui est un lieu de vie et de création, organise de nombreuses activités artistiques :

<http://mdu.univ-rouen.fr/>

Une **Carte Culture** a aussi été créée, permettant d'accéder à l'offre culturelle d'une trentaine de partenaires à des tarifs préférentiels :

<http://mdu.univ-rouen.fr/carte-culture-mode-d-emploi-16089.kjsp>

Pour se distraire ou se cultiver à Rouen, on trouve :

- 5 grands cinémas (ville et périphérie), dont un cinéma d'Art et d'Essai, l'Omnia (tarifs étudiants, carte de fidélité).

- 13 musées, dont le Muséum, l'un des premiers établissements en région pour la diversité de ses collections. **À Rouen, tous les musées sont gratuits** : <https://www.rouen.fr/musees>

- une vingtaine de salles de spectacles, dont 3 pour le Centre dramatique national de Normandie - Rouen.

- une quinzaine de librairies, dont la librairie L'Armitière, créée en 1963, et l'ABC Bookshop, la librairie anglaise de Rouen.

- un réseau de 8 bibliothèques municipales gratuites (dont une virtuelle) : <http://mbi.rouen.fr/fr>

• À Rouen, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez le **grand quotidien régional, Paris-Normandie**, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.paris-normandie.fr/>

Vous pouvez aussi voir l'agenda du site de l'Office de Tourisme de Rouen :

<https://www.rouentourisme.com> > Agenda



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

Rouen est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2002.

• Le Vieux Rouen, un réseau de petites rues bordées de maisons typiques, construites du XV^e au XVIII^e siècles.

• La cathédrale Notre-Dame, d'architecture gothique, l'un des plus beaux édifices religieux de France.

• Le Gros-Horloge, monument emblématique de la ville : une arche de style Renaissance, surmontée d'une horloge astronomique.

• Le musée des Beaux-Arts de Rouen, avec d'exceptionnelles collections, notamment de peintres impressionnistes.

• Le Parlement de Normandie (Palais de justice), bâtiment d'époque Renaissance.

• Le musée Pierre Corneille, la maison natale d'un des plus grands auteurs classiques français.

• Le musée Flaubert et la maison Flaubert, pour marcher sur les pas d'un des plus grands écrivains français du XIX^e siècle.

• La tour Jeanne d'Arc, où cette héroïne historique française a été jugée et condamnée en 1431.

• Le Jardin des plantes, beau parc de 10 hectares dont l'origine remonte au XVII^e siècle.

Pour en savoir (et en voir) plus sur le site de l'Office de Tourisme : <https://www.rouentourisme.com>

> Menu > Visiter > Sites et monuments

• Cathédrale de lumière, tous les soirs, spectacle son et lumière de la Cathédrale de Rouen (gratuit).

SEPTEMBRE

• Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

• **Nuit des étudiants du monde**, grande soirée de bienvenue pour les étudiants internationaux, en partenariat avec la Ville, le CROUS, l'Université et des associations.

• **Fête de la science**, dans les laboratoires de l'Université.

• Les 10 Km de Rouen, en plein cœur de la ville, le rendez-vous incontournable des coureurs de la région.

Pour en savoir plus, consultez le site de la Ville de Rouen :

www.rouen.fr / ou celui de l'Office de tourisme : www.rouentourisme.com



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

• Festival Regards sur le cinéma du monde, programmation axée sur un cinéma d'autres continents, notamment africain.

MARS

• **Semaine multiculturelle à l'Université de Rouen**, animations organisées par les associations étudiantes, avec et pour les étudiants internationaux.

MAI

• Nuit européenne des Musées, animations et parcours découverte dans les musées de Rouen.

JUIN

• La Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

• L'Armada, tous les 5 ans, grand rassemblement de voiliers géants et de navires de guerre du monde entier, avec de nombreuses animations.

JUILLET-AOÛT

• Festival Normandie Impressionniste, découverte du patrimoine et de la créativité normande, terre natale du mouvement impressionniste. Prochaine édition en 2020 !



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Métropole Rouen Normandie :

495 000 habitants

Rouen :

110 000 habitants,
46 000 étudiants dans l'agglomération

ROUEN,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME, l'un des 5 départements de la Région Normandie dont Rouen est la capitale

RÉGION NORMANDIE,

10^e RÉGION

D'ACCUEIL

des étudiants

étrangers en France

(près de 11 000

étudiants

internationaux)



Université de Rouen :

31 500 étudiants,

dont **4 200** étudiants
internationaux de 128 nationalités



40 laboratoires de recherche

8 Écoles doctorales

ROUEN, CLASSÉE PARMIS LES 46 VILLES DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER, AVEC UN BON SCORE POUR LA QUALITÉ DE SA VIE ÉTUDIANTE (palmarès du magazine L'Étudiant).

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/normandie-462>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org